

Image not found or type unknown



Dossier non motivé d'après mon avocat

Par **mabrouk01**, le **11/11/2012 à 22:21**

Bonjour,rrnrn[s]**qu'est-ce qu'un dossier non motivé ?**[/s] c'est ce que mon avocat m'a répondu après avoir su que l'on avait perdu aux prud'hommes rnrnj'ai fait appel rnmerci beaucoup

Par **DSO**, le **12/11/2012 à 11:57**

Bonjour,rrnrnSi c'est le jugement qui n'est pas motivé, alors cela pose problème pour vous répondre, ne connaissant pas l'affaire.rnrnSi l'avocat a voulu dire que votre dossier ne tenait pas la route, alors il ne fallait pas saisir le conseil de Prud'hommes.rnrnCordialement,rnDSO